

CARREFOUR COMMUNAUTAIRE carrefour@ledroit.com

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS POUR LE BAL DE NEIGE

La Commission de la capitale nationale est à la recherche de bénévoles intéressés à donner un coup de main lors de la 34^e édition du Bal de neige, du 3 au 20 février. Les personnes recherchées doivent aimer travailler avec le public et auprès des enfants. Ils peuvent être appelés à accueillir les sculpteurs de glace, à agir à titre d'agent d'information ou à escorter les Glamottes, les fameuses mascottes du Bal de neige. La CCN a particulièrement besoin de bénévoles pouvant s'exprimer en français, et disponibles le jour, pendant la semaine, les lundis, jeudis et vendredis. Ils aideront à accueillir les écoliers et les visiteurs au Domaine des flocons du Bal de neige au parc Jacques-Cartier, à Gatineau. Toute personne intéressée peut communiquer avec le Centre des bénévoles de la CCN par téléphone au 613-239-5373 ou par courriel au volunteer_benevoles@ncc-ccn.ca.

DON DE 2900 \$ À L'AMBULANCE ST-JEAN

L'Auto-Show d'Aylmer a remis un don de 2900 \$ à Ambulance Saint-Jean. L'argent servira à acquérir un défibrillateur car-

diac. Pour les organisateurs de l'Auto-Show, c'est une façon de souligner l'excellente collaboration avec Ambulance Saint-Jean. Les deux organismes ont travaillé de concert durant les 20 années qu'aura duré l'Auto-Show, à Aylmer. Le montant provient en partie du solde de la subvention reçue de la Ville de Gatineau et du surplus accumulé lors de l'exercice financier 2011. Sur la photo, Cécile Soulière de l'Ambulance St-Jean entourée de Jean-Pierre Sylvestre et Gilles Laroche de l'Auto-Show Aylmer.

DES BOURSES POUR DES ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Deux étudiantes de l'Université Laval en Outaouais ont reçu, la semaine dernière, une bourse de 750 \$ chacune par le Club des diplômés de l'Institution. Émilie Charron Pilote, étudiante au baccalauréat en arts et science de l'animation, complètera son programme en mai 2012. Emmanuelle Fournier, de son côté, achève ses études de premier cycle en comptabilité, profil international. Deux donateurs anonymes ont remis les fonds qui ont permis la distribution de ces bourses. Émilie et Emmanuelle se sont distinguées par leur engagement en milieu universitaire et leur excellence

académique. L'Université Laval compte plus de 6000 diplômés en Outaouais.

SOUPER DES MILLE ET UNE NUITS

Les Mercredis de l'ARIH invitent la population à se plonger dans la culture marocaine, (demain le 11 janvier) en dégustant les plats typiques du restaurant Chez Fatima, dans le Vieux-Hull. Une danseuse du ventre sera également présente pour divertir les invités. Les billets sont disponibles au coût de 20\$, soit par courriel en écrivant au info@ARIH.ca, ou auprès des membres du conseil d'administration de l'Association des Résidents de l'Île de Hull. L'Association présente divers événements dans le cadre de son dixième anniversaire. Elle amasse des fonds pour poursuivre sa mission de revitalisation du quartier.

COLLECTE DE SANG

La Caisse Desjardins de Gatineau tiendra sa 65^e collecte de sang le 12 janvier, de 10 h 30 à 20 h, au sous-sol de l'église St-René-Goupil (paroisse Saint-Trinité) située au 400, rue Raymond (angle St-René Est), secteur Gatineau. La Caisse organise des collectes de sang depuis 1978, soit 34 ans. L'objectif à atteindre a été fixé à 220 donneurs.

ANDRÉ-YANNE PARENT VIT UNE EXPÉRIENCE HORS DU COMMUN À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Originaire de Gatineau, André-Yanne Parent vit une expérience hors du commun à l'Assemblée nationale du Québec. Elle fait partie des cinq boursiers de la dernière cohorte du programme de stages de la Fondation Jean-Charles Bonenfant. En plus d'obtenir une bourse de 21000 \$, elle participe, depuis septembre dernier, à un stage parlementaire qui prendra fin en juin 2012. Au cours de son stage, elle appuie notamment, en alternance, un député du gouvernement et un député de l'Opposition. Elle suit aussi des formations qui lui permettent de se familiariser avec les facettes de la vie politique et administrative de l'Assemblée



nationale. Avec ses quatre collègues boursiers, elle organise une mission exploratoire à l'étranger afin de comparer les différents systèmes parlementaires. Elle rédige également un essai sur un sujet en lien avec la démocratie. La Fondation Jean-Charles-Bonenfant recherche cinq jeunes qui se démarquent à la fois par leur dossier scolaire et leur engagement communautaire. Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme d'une université québécoise depuis moins de deux ans ou être sur le point de l'obtenir. Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature au plus tard le 15 février 2012. On se renseigne au : www.fondationbonenfant.qc.ca/stages/index.html

LA FÊTE DES ROIS SOULIGNÉE



PHOTO COURTOISIE

Près de 300 courtisans ont participé à la traditionnelle fête des rois organisée par le mouvement Impératif français à Gatineau. Et comme le veut la tradition, un couple royal a été retenu parmi la vingtaine de princes et princesses aspirant à la Couronne. Ses majestés Luc Cournoyer et Pierrette Faucher y sont d'ailleurs allés de quelques pas de danse pour souligner leur victoire.

L'UQO SE DISTINGUE AUX JEUX DU COMMERCE



PHOTO COURTOISIE

Une délégation de l'Université du Québec en Outaouais a obtenu deux podiums et une mention aux Jeux du commerce à Québec. Plus de 1200 étudiants en provenance de 13 universités de l'Est du Canada ont participé à l'événement du 5 au 7 janvier. Les étudiants de l'UQO ont terminé premier de l'épreuve de fiscalité et troisième dans la compétition de simulation boursière. La délégation de l'UQO a aussi décroché le prix Amélioration, à titre d'université ayant accompli la meilleure progression. Sur la photo, les membres de la délégation entourent le recteur de l'UQO, Jean Vaillancourt.

LEDROIT, LE MARDI 10 JANVIER 2012

10 janvier 2012 | Le Droit | PIERRE JURY pjury@ledroit.com

Une priorité bulldozée

Tour à tour, ceux qui fréquentent la Faculté des sciences de la santé à l'université d'Ottawa crient leur ras-le-bol d'être divisés aux quatre coins du campus... et de la ville. Il faut les comprendre : année après année, les appels à la construction d'un nouveau pavillon se heurtent à la sourde oreille de la direction de l'université... alors que les millions en investissements sont détournés ailleurs.

Reconnue à plusieurs niveaux, l'importance de cette faculté devrait se refléter dans les priorités de l'université d'Ottawa. Elle trône parmi les priorités de sa « Destination 2020 ». Mais quand vient le temps de dresser les priorités de ses infrastructures, la santé... souffre d'indifférence.

Hier, dans les pages du quotidien *Ledroit*, le président de l'association des étudiants prédiplômés en sciences infirmières, Luc Cormier, émettait une mise en garde à la direction de l'université... et aux futurs étudiants qui sont la cible de vigoureuses campagnes de recrutement. Il représente environ 2000 des 4500 étudiants de la Faculté des sciences de la santé et il témoigne que ces futurs infirmiers et infirmières « perdent énormément de temps à voyager entre les différents campus » de l'université. Ils se qualifient eux-mêmes « d'étudiants de deuxième classe ».

En plus de sciences infirmières, la Faculté des sciences de la santé réunit les écoles de santé, des sciences de l'activité physique et des sciences de la réadaptation, en plus du programme de nutrition. Ils sont éparpillés entre le campus principal, le pavillon de la rue Templeton (qui sera démoli dans quelques semaines), le pavillon de la rue Lees (de l'autre côté de l'autoroute Queensway) et des locaux adjacents à l'hôpital d'Ottawa. Ils se déplacent grâce à un service de navettes...

Le mois dernier, le doyen de la Faculté, le Dr Denis Prud'homme, se disait « très déçu » de constater qu'encore une fois, l'appel qu'il lance pour doter sa communauté universitaire se frappait sur un mur de silence. Son ton était évidemment très diplomatique, un doyen ne peut crier son ras-le-bol comme un président d'association étudiante. Mais l'effet était le même. Comme il doit quitter son poste au terme de 10 années à la tête de la Faculté, gageons qu'il sera au moins soulagé de ne plus avoir à crier dans le désert.

Pourtant, ce n'est pas que l'université d'Ottawa manque d'argent, de projets ni d'appuis au sein des gouvernements à Toronto ou au fédéral.

Pendant la récente campagne électorale en Ontario, le premier ministre Dalton McGuinty a annoncé la construction d'une nouvelle aile de 200 millions \$ pour l'institut de cardiologie, affilié à l'université d'Ottawa. Une tour de 15 étages de 112,5 millions \$, le nouveau pavillon Vanier, est présentement en construction pour accueillir la Faculté de sciences sociales, avec 25 % du financement d'Ottawa et 40 % de Queen's Park. En 2007, l'université a inauguré le pavillon Desmarais, érigé à un coût de 80 millions \$, pour les étudiants de sciences sociales et de l'école de gestion Telfer.

Bref, ça bouge sur le campus de l'université d'Ottawa ! Mais jamais pour la Faculté de sciences de la santé. En fait, ce n'est pas exact : il y a des sous qui leur sont consacrés, mais c'est toujours pour rabouliner des espaces déjà existants qui pareront au plus urgent.

À l'été 2011, l'université d'Ottawa avait classé un pavillon pour la Faculté des sciences de la santé parmi sa nouvelle liste de priorités d'ici 2016. Le Dr Prud'homme s'était dit « ravi » et avait qualifié cette construction de « vitale ». La valeur du projet oscillait entre 50 et 80 millions \$. Il était conscient qu'il était loin de la coupe aux lèvres alors que le conseil d'administration et le bureau des gouverneurs devaient entériner le plan quinquennal d'immobilisations.



Six mois plus tard, la campagne électorale ontarienne terminée, il a reçu la mauvaise nouvelle. Tout le monde essaie encore de comprendre. Où est le leadership à l'université d'Ottawa, ou se satisfait-on de bulldozer les priorités au gré des pressions de couloir ?

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and

FORUM

LeDroit
L'avenir à ceux qui luttent

Les lieux religieux, un atout dans la communauté

Nous avons récemment mené un événement intitulé « Enfants d'Abraham » avec l'imam Lamine du Centre islamique de l'Outaouais. Les participants venaient de nos trois congrégations, incluant la mosquée de Gatineau. Depuis, les activités entre nos foies, l'appréciation et la compréhension continue à grandir dans nos trois communautés.

À cause de ce lien, nous étions attristés lorsque nous avons eu connaissance du vandalisme qui a eu lieu à la mosquée à Gatineau. Comme membres des communautés juive et chrétienne, nous sommes familiers avec le vandalisme et les attaques contre nos lieux religieux. Nous avons chacun des expériences personnelles de tels actes. Ils sont inquiétants et troublants. Par contre, tels événements peuvent avoir pour effet de renforcer une communauté religieuse et d'approfondir sa foi. Nous espérons que nos amis au Centre islamique d'Outaouais peuvent devenir plus fort en se rassemblant et confirmer leurs valeurs – des valeurs opposées aux actes qui ont été perpétrés contre eux.

Cette attaque n'est pas seulement une attaque contre un seul lieu religieux. Les lieux religieux fournissent des services à la communauté. Ils incluent l'éducation,



Centre islamique de l'Outaouais

PATRICK WOODBURY, ARCHIVES, LeDroit

la garderie, le counseling, la banque alimentaire, les scouts et guides, ou des places de rencontre. Les communautés bénéficient de ces lieux. Regrettablement, une attaque contre un lieu religieux,

musulman, juif ou chrétien, constitue une attaque contre la communauté.

Plusieurs personnes s'efforcent de rendre le monde, la ville ou la communauté un meilleur endroit.

Ces gens et communautés doivent être soutenus et encouragés. Nous soutenons nos frères et sœurs de la communauté musulmane de Gatineau et nous les encourageons à continuer dans

leur foi et le service dans leur communauté.

Rabbin Popky,
Congrégation Agudath d'Israël
Père Craig Bowers,
Église anglicane de St. Paul's

À VOUS LA PAROLE

editorial@ledroit.com

Vandalisme contre la mosquée

Islamophobie

Le problème de l'islamophobie est bien plus vaste que les actions irréflechies de quelques individus isolés. Si j'écrivais (pour paraphraser Pierre Sénechal, « Incompatible Islam », *LeDroit*, 7 janvier) que le christianisme est incompatible avec notre société démocratique parce qu'il condamne l'homosexualité et demande aux femmes d'obéir à leur mari, est-ce qu'on me prendrait au sérieux? Le fait est que l'islam est une religion fondée sur une relation directe du croyant avec son dieu. Par conséquent, il y a autant de diversité dans l'interprétation de l'islam qu'il y en a dans le christianisme. Il faut cesser de caricaturer et de stigmatiser cette religion. Ce serait le début d'une réponse adéquate face aux actes répréhensibles des dernières semaines.

Si le gouvernement de Stephen Harper est si scandalisé par ces attaques, qu'il commence par donner l'exemple en cessant de traiter les musulmans comme des citoyens de seconde zone. Je pense ici à Omar Khadr, qu'Ottawa s'entête à ne pas

rapatrier au Canada malgré plusieurs avis de nos tribunaux. Je pense aussi à Mohamed Harkat, qui subit depuis 9 ans un certificat de sécurité, ce qui le condamne à vivre comme un criminel en probation, alors qu'il n'a jamais même été accusé de quoi que ce soit. Quand au maire Marc Bureau, qu'il commence par envoyer au recyclage son « Énoncé de valeurs » à Gatineau, qui est rempli de clichés méprisants envers les nouveaux arrivants.

Benoît Renaud, Gatineau

Il a eu l'effet contraire

Le geste ignoble contre la mosquée de Hull est bel et bien isolé et la même main a déjà frappé auparavant en brûlant une église et en profanant un cimetière. La société d'accueil, la population, les médias, et les autorités ont tous condamné ce crime et affiché leur sympathie envers la communauté dont je fais partie. Souhaitons que la justice donne une leçon à ceux qui seront tentés par des actes semblables. Ces criminels ne respectent ni les morts ni les vivants et ne visent pas une communauté en particulier.

Tant pis pour le criminel: son but n'a pas été atteint. Au lieu de provoquer la zizanie, il a vu le contraire.

Habbib Boucetta, Gatineau

Non au vandalisme...

Je déplore les actes de vandalisme commis contre la mosquée du secteur Hull à Gatineau. Cependant quand on regarde comment les pays musulmans traitent les autres religions en les attaquant physiquement et en empêchant carrément leur pratique, je ne pourrai malheureusement pas verser beaucoup de larmes en leur faveur...

Richard Jeannotte, Gatineau

Simple coïncidence?

Samedi, je lisais *LeDroit* sur les appels à la mosquée vandalisée à Gatineau. En même temps, RDI annonçait d'autres meurtres au Nigeria. Ils plantent des bombes dans les églises, tuent les Chrétiens à la mitrailleuse et s'en vantent parce qu'ils sont devenus des héros. Nous ne sommes plus au temps des Romains où on donnait les Chrétiens aux lions pour qu'ils se fassent manger.

Gilles Bergeron, Gatineau

Résolution gâchée par la STO

La semaine dernière, j'étais heureux de commencer ma première journée de travail en 2012, assis dans un autobus de la Société de transport de l'Outaouais (circuit 98 Buckingham-Ottawa), malgré un grand froid. Mais la jointure des portes du milieu de l'autobus laissait un trou béant. Les portes laissaient passer de l'air à la base. Aussitôt sur l'autoroute 50, j'ai remis ma tuque et mes gants. Il venait directement vers les trois rangées en face des portes. Mes jambes ont souffert le martyr pendant près d'une heure, durée du voyage.

Pierre-Sébastien Nirigaruye, Gatineau

Vivement les indignés!

Les émissions du 31 décembre n'ont pas beaucoup parlé des indignés. Pourtant, il y a là matière à émotions. Quelque chose ne tourne pas rond. Certains chefs d'entreprises gagnent 189 fois plus que le Canadien moyen. Ne serait-ce que pour cette raison, il y a de quoi s'indigner. Pour ma part, je m'indigne devant les revenus des sportifs, des banquiers, des chefs d'entreprises. Je m'indigne aussi quand je pense que nos ex-Gouverneurs généraux reçoivent jusqu'à la fin de leur vie le salaire qu'on leur payait pendant qu'ils étaient en poste. Pourquoi? Même les meilleurs régimes de retraite ne paient qu'une fraction du salaire. En 2012, je souhaite que les indignés refassent surface partout, chez nous comme à l'étranger.

Murielle Beaulieu, Vanier

Gilles Marcoux n'est plus

Gilles Marcoux, qui vient de nous quitter, a son nom inscrit sur le foyer de la grande salle du Gite-Ami, pour rappeler le rôle qu'il a joué dans la création de cet organisme. Conseiller en réinsertion sociale d'ex-détenus, il se retrouve en 1962 face à un accroissement de demandes d'hébergement temporaire quand Ivresse-Secours doit fermer ses portes. Avec le père Jean-Louis Morin et trois complices, Nicole Roy, Francine Lepage et Annie-Claude Scholtès, ils créent le Gite-Ami, reconnu le 19 juillet 1983 comme organisme à but non lucratif. On connaît la suite. L'arrivée du frère Réjean Gadouas, et les dizaines d'employés et de bénévoles qui ont assuré la continuité.

Simone et Pierrot Lambert, Gatineau

10 janvier 2012 | Le Droit | LOUIS-DENIS EBACHER ldebacher@ledroit.com

L'ivresse de la communication, l'arrogance d'un contrevenant

Des textos à 2000 \$

On le croyait ivre au volant, mais il était accroché à son téléphone cellulaire, en train d'échanger des messages textes.



ARCHIVES, Ledroit

Le jeune homme, pris en flagrant délit au volant, a reçu pas moins de huit constats d'infraction et s'est vu inscrire 13 points d'inaptitude à son permis de conduire.

Un jeune conducteur de 24 ans a été arrêté à Val-des-monts, vendredi, après avoir fait preuve d'une rare insouciance et, selon les policiers, d'une certaine arrogance.

Peu avant 22 h 40, le conducteur a multiplié les dépassements dangereux, se trouvant parfois dans le sens contraire de la circulation et croisant plusieurs véhicules... dont une voiture de patrouille de la police de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Collines. Le policier a été forcé de donner un coup de volant sur le côté pour l'éviter, sans quoi cette histoire aurait pu très mal se terminer.

Le conducteur a été arrêté sur la route 307, après avoir été suivi par des policiers qui ont éprouvé de la difficulté à le faire s'immobiliser.

La porte-parole de la police de la MRC des Collines, Martin Fournel, a expliqué hier que ses collègues croyaient d'abord avoir affaire à un conducteur en état d'ébriété à cause de sa conduite erratique.

« Pour effectuer l'interception, raconte l'agent Fournel, nos policiers ont dû amener leur auto-patrouille à la hauteur du véhicule du jeune conducteur afin de lui faire signe de se ranger sur

l'accotement, car celui-ci ne les voyait pas. »

C'est à ce moment que les policiers ont eu la surprise de le voir, non pas en apparent état d'ivresse, mais avec le cellulaire à la main, en train d'envoyer des messages textes en circulant à 90 kilomètres à l'heure. Le jeune homme a reçu pas moins de huit constats d'infraction, pour un total de 2 378 \$, et s'est vu inscrire 13 points d'inaptitude à son permis de conduire.

Le porte-parole a souligné que le conducteur « banalisait le geste et s'est montré très arrogant avec nos agents ». Ce comportement a valu au jeune une contravention de 200 \$ pour avoir injurié un agent de la paix.

Lundi, le conducteur s'est rendu au poste de police pour récupérer son cellulaire.



« Il a eu droit à un non catégorique », a mentionné l'agent Fournel. L'homme pourrait faire face à des accusations criminelles de conduite dangereuse. Le téléphone pourrait alors servir de pièce à conviction.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

10 janvier 2012 | Le Droit | SAMUEL BLAIS-GAUTHIER sbgauthier@ledroit.com correspondant régional

Opération séduction pour la grande région de Cornwall

La région de Stormont, Dundas, Glengarry (SDG) et Cornwall passe en mode séduction. La deuxième édition de la campagne de recrutement Place aux jeunes a été lancée hier dans l'est ontarien. L'initiative, chapeautée par le Réseau de développement économique et d'employabilité de l'ontario (RDÉE Ontario), veut permettre à une douzaine de jeunes diplômés et étudiants du niveau postsecondaire de passer un séjour d'exploration au coeur de la région pour ainsi créer des contacts et, qui sait, éventuellement venir s'y installer dans le but de faire carrière.

« Nous voulons mettre en contact de jeunes diplômés de l'extérieur et d'ici avec des employeurs locaux. Nous voulons que des jeunes compétents mettent leurs connaissances au profit de Stormont, Dundas, Glengarry et Cornwall. C'est toute la région qui se met en mode séduction pour se faire découvrir ou redécouvrir », explique Marie-eve Laroque, agente de développement pour le RDÉE Ontario.

Les jeunes professionnels seront accueillis pour le séjour exploratoire les 24 et 25 mars prochains. L'activité de recrutement s'adresse aux jeunes diplômés bilingues, âgés de 18 à 35 ans, qui ont terminé ou en voie de terminer des études de niveau professionnel, collégial ou universitaire.

Les personnes intéressées à s'inscrire peuvent le faire jusqu'au 2 mars par téléphone en composant le (613) 527-1430 ou par courriel au infopaj@rdée-ont.ca. Le transport, l'hébergement, les repas et les activités proposées sont offerts gratuitement par Place aux jeunes Ontario-sdg.

« C'est très important de mettre les efforts nécessaires afin de retenir notre jeunesse qualifiée et de tenter d'attirer du même coup une main-d'oeuvre compétente de l'extérieur pour que notre région demeure compétitive », a commenté le député provincial de Glengarry-prescott et Russell, Grant Crack.



La première édition du séjour exploratoire avait permis, l'an dernier, à 7 jeunes professionnels de visiter Cornwall et les environs.

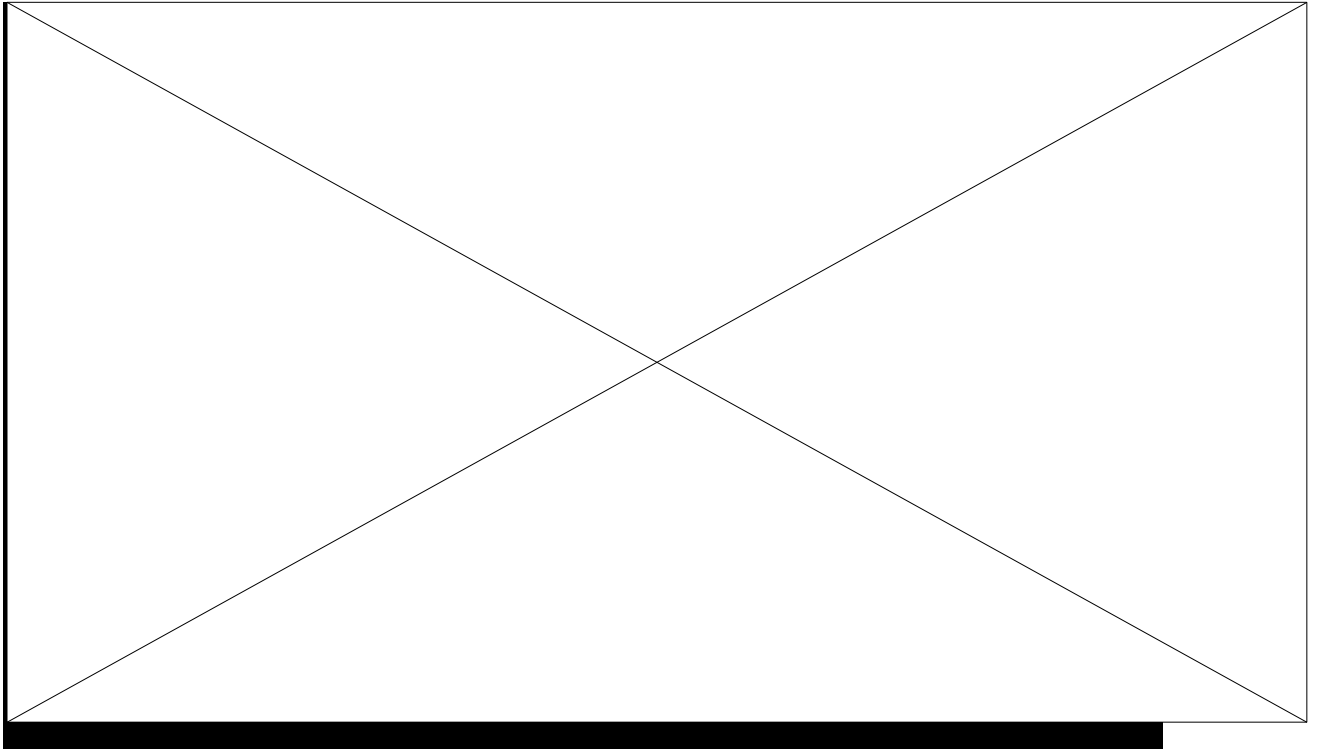
Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

No links between dirty clinic and hep, HIV cases

4

By *Jon Willing*, *Ottawa Sun*

FIRST POSTED: MONDAY, JANUARY 09, 2012 04:30 PM EST | UPDATED: MONDAY, JANUARY 09, 2012 06:34 PM EST



Topics

Health officials have so far found no links between infections and Dr. Christiane Farazli's endoscopy clinic, according to a report released Monday.

Reached at her Ottawa home by phone, Farazli declined to speak with a Sun reporter.

"I have no comment," Farazli said.

Asked how she was coping under the recent scrutiny, she said "fine" before the brief conversation ended.

The interim report by Ottawa public health says the agency successfully notified over 90% of Farazli's former patients about the failed inspection at her Carling Ave. clinic last May.

Inspectors found the clinic wasn't always properly cleaning equipment.

Public health tried to track down the nearly 7,000 patients to let them know they had a very low risk of contracting Hepatitis B, C or HIV.

The College of Physicians and Surgeons of Ontario continues to investigate Farazli, who is currently banned from performing endoscopic procedures at the clinic.

She is still allowed to consult with patients during the investigation.

The health report says officials found previously undiagnosed cases of Hepatitis B, C and HIV, but the prevalence of the infections in those patients is consistent with numbers in the general population.

No new cases of HIV were discovered.

According to public health, there were 4,353 patient blood tests and 8.5% showed evidence of Hepatitis B contracted at some point in their lifetimes.

Another 0.9% showed evidence of Hepatitis C.

Even though there has been no link discovered between the clinic and the infections, public health says officials continue to do "genetic fingerprinting" for some volunteer patients to see if there is any possible connection.

Public Health Ontario and the Public Health Agency of Canada are assisting and the process will take "a significant amount of time," the report says. Farazli also faces a \$20-million class action suit filed by former patients.

The claim has not been tested in court.

Lawyer Nicholas Robinson said his firm has been contacted by 15 people with Hep C and about 10 or more with Hep B or Hep B antibodies.

Public health figures it has cost \$750,000 for its response to the failed clinic inspection.

The Ministry of Health said last week it would compensate the city for any extraordinary costs as a result of the Farazli investigation.

City health staff are recommending the health board put pressure on the province to make the college of physicians increase the frequency of non-hospital inspections and come up with contingency plans to help local health units deal with this kind of response in the future.

Twitter: @JonathanWilling

10 janvier 2012 | Le Droit | DENIS GRATTON dgratton@ledroit.com 613-562-7531

Les rêves de janvier

Tourne la page, Manon, je parle de hockey ce matin. Je préfère l'avertir. Parce que ma douce moitié ne lit pas mes chroniques qui portent sur le hockey et, surtout, sur les Sénateurs d'Ottawa. Si je ne l'avertis pas, elle commence à la lire et, à peu près à moitié chemin, elle pousse un long soupir, me lance un « toi et ton hockey », puis elle tourne la page sans même finir la lecture de mon papier. J'avoue que c'est légèrement insultant.

Mais bon. Elle n'aime pas le hockey, ma blonde. Mais elle prend tout de même un malin plaisir à dénigrer mes Sénateurs en les surnommant les Somnifères d'Ottawa.

S'il fallait que la direction des Sénateurs apprenne que leur Ambassadeur officiel est marié à une anti-Alfredsson, elle me retirerait mon plus que très sérieux titre. Et j'en serais bouleversé. Assommé même.

Mis en échec par-derrière et placé sur la liste des blessés avec une blessure entre les deux oreilles. Donc l'avertissement est lancé, je parle hockey ce matin.

Êtes-vous autant surpris que moi par la performance des Sénateurs d'Ottawa dans la première moitié du calendrier régulier ? Si j'avais écrit en octobre dernier que mes Sens seraient au cinquième rang de l'association Est de la Ligue nationale de hockey (LNH) en janvier, vous auriez ri de moi et vous m'auriez fortement suggéré d'aller faire soigner ma blessure entre les deux oreilles.

Mais ils sont là, mes Sénateurs. Au 5e rang. Onze points devant les Canadiens de Montréal. Incroyable.

Avez-vous remarqué que j'ai écrit « Canadiens » dans le paragraphe précédent et non « Canamardes » ? C'était voulu.

C'est l'une de mes résolutions de l'année 2012. De ne plus surnommer la Sainte-flanelle : les « Canamardes ». Fini, ce nom. Mais j'en trouverai bien un autre. Et si vous avez des suggestions, chers lecteurs partisans des Sénateurs, écrivez-moi. Ça pourrait être plutôt amusant...

Je reviens aux Sénateurs.

En octobre, quand mon collègue Marc Brassard, m'a demandé mes prédictions pour la saison 2011-2012 de la LNH, j'ai répondu que les Sens termineraient l'année au 11e ou 12e rang. Et j'étais généreux. Tout le monde leur prédisait la toute dernière place.

Et c'est le membre du Temple de la renommée du hockey, Denis Potvin, qui m'a convaincu que les Sénateurs d'Ottawa ne participeraient pas aux séries éliminatoires cette année.

« Ils y seront peut-être dans deux ans, a-t-il dit, mais pas cette année ».

Venant de lui, je l'ai pris « pour du cash ».

Et quand je lui ai demandé de m'aider avec mes « prédictions Brassard », il m'a fortement recommandé de répondre « les Sabres de Buffalo » à la question : qui gagnera la coupe Stanley ? Ce que j'ai fait.

Mais j'ai aujourd'hui la curieuse impression que Denis Potvin — un camarade Vaniérois — me « niaisait ».

Pourquoi ? Parce que les Sabres de Buffalo occupent aujourd'hui le 11e rang de l'association de l'est, neuf points derrière les Sénateurs...

Je savais que j'aurais dû m'écouter et répondre « Sénateurs d'Ottawa » à cette question sur les champions de la coupe Stanley. Maudit Denis Potvin...

Bien quoi ? De quoi riez-vous, partisans du CH ? Vous ne pensez pas que les Sens remporteront la Coupe ? Heu... moi non plus. Mais je peux tout de même rêver, non ? Et de la façon que mes « p'tits gars » jouent dernièrement, tous les rêves sont permis.

Quand on va chercher trois points sur une possibilité de quatre dans deux matches aller-retour contre les puissants Flyers de Philadelphie, tous les rêves sont permis. Surtout en janvier.

Et est-ce juste moi ou avez-vous hâte, vous aussi, de lire la prochaine chronique de Daniel Brière dans nos pages sportives ?

J'ai bien hâte de voir ce qu'il pense de mes Sénateurs, le p'tit Brière...

Bienvenue, le chroniqueur...

On change de sujet... (tu peux revenir Manon). Voici la question qu'on me pose le plus souvent par courriel :

« Je cherche votre chronique sur le Web mais je ne la trouve pas. Pourriez-vous me transmettre une copie, s'il vous plaît ».

Il y a quelques années, la direction du Droit a décidé, pour des raisons qui lui appartiennent, de ne

plus inclure ma chronique sur son site Web.

J'étais lu sur papier ou pas du tout.

Eh bien les patrons ont changé d'idée en cette nouvelle année et, depuis quelques jours, vous pouvez lire mes chroniques sur ledroit.ca.

Mais attention, elles seront mises en ligne 24 heures après leur publication dans Ledroit (version papier), comme les autres chroniqueurs d'ailleurs.



Donc ne m'écrivez pas le jour de sa publication pour que je vous fasse parvenir une copie, je vous répondrai d'aller l'acheter. Comme on l'achetait dans le bon vieux temps...

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Tony Clement se fait rassurant face à la prochaine vague de réductions budgétaires

Le gouvernement ne «fermera pas boutique»



PHILIPPE ORFALI
porfali@ledroit.com

Ottawa-Gatineau n'a pas à craindre la prochaine vague de réductions budgétaires que s'apprête à mettre en branle le gouvernement fédéral, soutient le président du Conseil du Trésor Tony Clement, avouant du même souffle que les départs volontaires ne seront peut-être pas suffisants pour que le gouvernement atteigne ses objectifs.

Le gouvernement entend réduire de 4 milliards de dollars annuellement – certaines sources conservatrices parlent plutôt du double – les dépenses de 67 ministères et agences.

Des coupes dont les détails, attendus avec impatience par les fonctionnaires, seront précisés au moment de dévoiler le budget 2012, probablement au début du mois de mars.

«Le gouvernement ne va pas fermer boutique. Nous allons continuer nos investissements dans la région d'Ottawa-Gatineau, a indiqué le ministre Clement, au cours d'une entrevue avec *LeDroit*. Réduire de 5 à 10 % les dépenses de l'appareil fédéral, quand on se compare avec ce qui se fait dans d'autres économies de la planète, c'est relativement modeste.»

Le ministre cite en exemple le cas de la Grande-Bretagne, où, d'ici 2015, près d'un demi-million de fonctionnaires perdront leur emploi en raison des exercices de réductions budgétaires actuellement en cours.

De son côté, Londres tente de réduire de 81 milliards de livres

(128 milliards \$) ses dépenses.

Les inconnus sont encore trop nombreux, selon le ministre, pour communiquer quoi que ce soit de précis aux fonctionnaires ou à leur syndicat. Ces derniers se plaignent depuis des mois d'être informés au compte-gouttes de l'Examen stratégique et fonctionnel que pilote M. Clement.

«Nous avons indiqué que nous aimerions le plus possible que la réduction des effectifs par départ volontaire suffise pour réduire le nombre de postes au sein de l'appareil fédéral. Mais l'accent, ce n'est pas vraiment le nombre d'emplois perdus. L'accent, c'est de fournir des services d'excellente qualité aux Canadiens, dans une perspective de dépenses moins élevées.»

«Le gouvernement doit vivre selon ses moyens. L'attrition sera-t-elle suffisante? Il est trop tôt pour se prononcer.»



ÉTIENNE RANGER, Archives LeDroit

«Le gouvernement ne va pas fermer boutique. Nous allons continuer nos investissements dans la région d'Ottawa-Gatineau», a indiqué le ministre Clement.

Priorités d'emploi dans la fonction publique

Une nouvelle procédure «plus efficace et transparente»

PAUL GABOURY
pgaboury@ledroit.com

Au moment où l'administration fédérale s'apprête à vivre de grands bouleversements qui risquent de toucher des milliers de fonctionnaires fédéraux, la Commission de la fonction publique (CFP) vient de modifier la procédure permettant aux employés ou personnes bénéficiaires de priorité de poser leur candidature à un poste.

«Grâce à ces changements, la procédure générale sera plus efficace et transparente pour le

bénéficiaire de priorité. Ce dernier recevra en effet un avis [...] dès la présentation de sa candidature à un poste. Ces changements devraient aussi rendre la procédure plus efficace et réduire le délai de présentation de la candidature des bénéficiaires de priorité», indique Annie Trépanier, porte-parole de la CFP.

Selon ce qu'a appris *LeDroit*, ces changements, en vigueur depuis la fin du mois de décembre, ont été annoncés dans le cadre d'un projet pilote.

Auparavant, la CFP fournissait le nom des bénéficiaires de

priorité aux organisations d'embauche. Leur nom était obtenu à l'aide du Système de gestion de l'information sur les priorités (SGIP), qui identifiait les bénéficiaires dotés des compétences et capacités requises pour le poste à doter au sein de l'organisation.

Les organisations d'embauche étaient ensuite responsables de communiquer avec les bénéficiaires de priorité concernés pour les informer du poste vacant, en plus de les évaluer pour déterminer s'ils possèdent les qualifications nécessaires pour exercer les fonctions liées

à ce poste.

Avec la nouvelle procédure établie, le système SGIP transmettra un message électronique aux bénéficiaires de priorité pour les informer que leur candidature a été présentée aux organisations d'embauche pour un poste en particulier. Ce message fournira entre autres des renseignements sur le poste et des détails sur les exigences devant être satisfaites par le bénéficiaire pour que sa candidature soit prise en considération. Cette personne disposera ensuite d'une période de cinq jours pour répondre à l'organisation d'embauche en lui

faisant parvenir son curriculum vitae et tout autre document à l'appui.

Quant aux personnes touchées par le réaménagement des effectifs et dont le nom est ajouté à la liste des bénéficiaires de priorité, la CFP explique que la procédure de présentation de candidature donnera l'occasion aux candidats d'adapter leur curriculum vitae et leurs documents à l'appui pour mettre en valeur leur expérience, leurs compétences et leurs capacités, de façon à établir la correspondance avec les qualifications essentielles pour le poste à doter.

Les statutaires ont préséance sur les réglementaires

PAUL GABOURY
pgaboury@ledroit.com

Une personne dite prioritaire a droit à une priorité de nomination absolue à tout poste dans la fonction publique pour lequel elle possède les qualifications essentielles.

Selon l'ordre prescrit par la Loi pour les droits de priorité, les droits de «priorité statutaire» que l'on retrouve dans la Loi sur l'emploi dans la fonction publique ont préséance sur les droits de «priorité réglementaire» qui découlent du Règlement sur l'emploi dans la fonction publique. De plus, les droits statutaires, en plus d'avoir préséance sur les droits réglemen-

taires, ont un ordre précis de classement entre eux.

Selon l'ordre de classement des droits de «priorité statutaire», un fonctionnaire excédentaire nommé dans son organisation d'attache a préséance, suivi d'un fonctionnaire en congé dont le poste a été comblé, et d'un fonctionnaire mis en disponibilité.

Les droits de priorité réglementaires sont, sans ordre de classement, accordés au fonctionnaire excédentaire nommé à un poste dans une autre organisation que son organisation d'attache, au secrétaire du Gouvernement général, au fonctionnaire qui devient handicapé, aux membres libérés ou renvoyés pour des raisons médi-

cales des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale canadienne, à l'époux ou conjoint de fait survivant de fonctionnaire, de membres des Forces et de la GRC dont le décès est attribuable à l'exercice de ses fonctions.

Ainsi, dans le cas des priorités réglementaires, lorsque deux bénéficiaires se qualifient pour le même poste, l'ordre de priorité prescrit la nomination. Par exemple, si une personne mise en disponibilité et une personne libérée des Forces canadiennes pour raisons médicales se qualifient pour le même poste, la personne mise en disponibilité devrait être nommée avant l'ancien membre des Forces.

Aussi, lorsque deux bénéficiaires de priorité bénéficient d'une

priorité réglementaire et qu'ils se qualifient, il n'y a pas d'ordre de priorité entre les deux droits

et le gestionnaire d'embauche devrait nommer la personne la mieux adaptée pour le poste.

PRIORITÉS EN DATE DU 5 JANVIER	
Retour de congé	483
Remplaçant de fonctionnaire en congé	3
Mise en disponibilité	3
Excédentaire	297
Réintégration	127
Reinstallation de l'époux ou du conjoint de fait	509
Fonctionnaire devenu handicapé	71
Membre des FC-GRC libéré ou renvoyé pour raisons médicales	253
Époux ou conjoint de fait survivant	3
Total des priorités	1750

LEDROIT, LE MARDI 10 JANVIER 2012

Article rank | 10 Jan 2012 | Ottawa Citizen | DON BUTLER dbutler@ottawacitizen.com

Public wants federal help fighting obesity

Back fast food restrictions: poll

Canadians believe obesity is by far the most important health issue facing children and youth. And they want the federal government to do much more to help them deal with it, says a survey done for the Public Health Agency of Canada.

One in four Canadian children or youth is overweight or obese. According to a November 2011 report summarizing the findings of the Ipsos Reid survey, nearly 70 per cent of Canadians agree that parents bear most of the responsibility for that.

But 60 per cent also think the federal government isn't doing enough to deal with the problem. Indeed, if the survey is to be believed, most Canadians would welcome a much more activist role by the federal government.

For example, more than 90 per cent of those surveyed support a law requiring fast food restaurants to list nutritional information — such as caloric, fat and sugar content — on their menus. Seventy per cent strongly support such a law.

About the same number back federal action to introduce easy-to-read information tables that list nutritional contents on the front of packaged foods.

Well over 80 per cent think the government should restrict the marketing of highfat, high-sugar or high-salt foods and beverages aimed directly at youth and children. About three-quarters would ban it outright.

As well, more than 90 per cent of those surveyed say the federal government should fund more recreational facilities for youth in their communities and support development that makes it easier for children to incorporate walking and cycling into their daily routines.

Similar numbers think the federal government should provide resources to help parents and children to be active, eat well or lose weight, offer information about the health risks associated with childhood obesity and develop advertising campaigns that promote healthy eating and physical activity among children and youth.

Canadians are somewhat less enthusiastic when asked if they'd support a special tax on sugary drinks and snack foods such as potato chips, candy and chocolate, though two-thirds would support such a tax — 40 per cent strongly — if the money is used to fund programs that fight childhood obesity.

That drops to about half, however, if the tax is simply intended to discourage the purchase of such products.

According to the survey, about one-third of Canadians consider obesity to be the leading health issue faced by children and youth — far ahead of drug and alcohol use (12 per cent), access to health care (10 per cent), mental health (five per cent) and smoking (three per cent).

The survey of 1,222 Canadian adults was conducted in March 2011. It has a margin of error of 2.8 percentage points, plus or minus, 19 times out of 20.

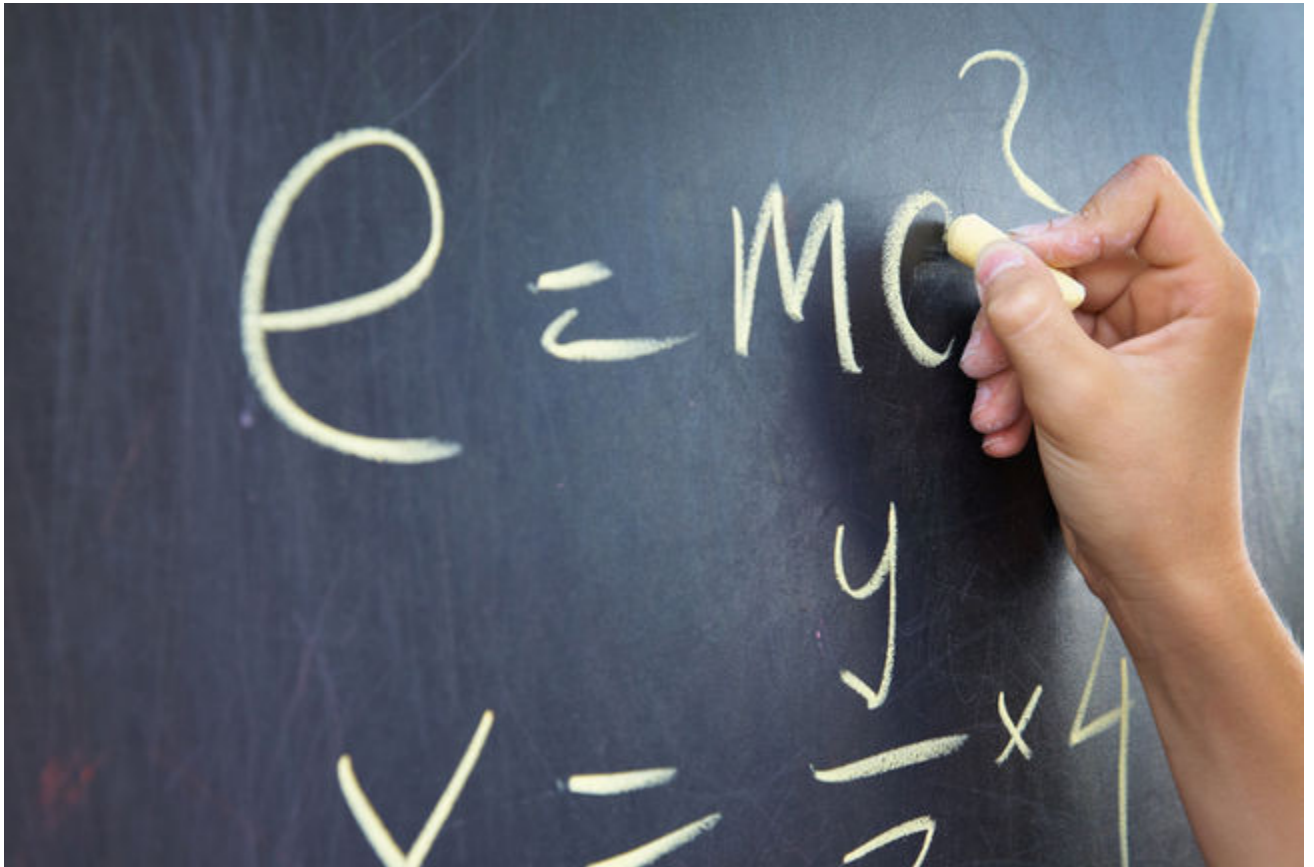
Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Math

questions + slavery = angry parents

QMI Agency

FIRST POSTED: MONDAY, JANUARY 09, 2012 12:40 PM EST | UPDATED: MONDAY, JANUARY 09, 2012 12:47 PM EST



(Shutterstock)

An elementary school in Georgia is under fire after it used examples of slavery to pose math problems: "If Frederick got two beatings per day, how many beatings did he get in one week?"

School district officials to say they will work with teachers at the Beaver Ridge Elementary School in Norcross, Ga., to come up with more appropriate lessons, reports the Atlanta Journal-Constitution.

Parents at the school, where about a quarter of the 1,200 students are black, were outraged by questions such as: "Each tree has 56 oranges. If eight slaves pick them equally, then how much would each slave pick?"

They want an apology and diversity training for teachers.

District officials said the teachers meant no offense and were just trying to incorporate history into their Grade 3 math lessons, said the report.

"Clearly, they did not do as good of a job as they should have done," district spokeswoman Sloan Roach told the paper. "It was just a poorly written question."

Article rank | 10 Jan 2012 | Ottawa Citizen | MATTHEW PEARSON

Trustee raises issue of religion in public schools

Ottawa official seeks clarity on rules, spiritual counselling

'There's no lone wolves or loose cannons out there, they're all people who come to us as part of a recognized religious body.'

DAVID SHERWIN, chairman, pastoral care program's steering committee, Ottawa-carleton District School Board

The rules on religion in Ottawa's public schools need to be made clear, says an Ottawa trustee who is also calling for a review of a long-standing program that provides spiritual counselling to high school students.

Quoting from the province's Education Act, which states that "a board shall not permit any person to conduct religious exercises or to provide instruction that includes indoctrination in a particular religion or religious belief in a school," Pam Fitzgerald is asking the Ottawa-carleton District School Board to clearly state what's allowed in schools — and what is not.

Fitzgerald, who says she is more spiritual than religious, also wants a review of the board's pastoral care program, which places clergy or other similarly designated persons from faith communities in high schools to counsel students on personal, social or spiritual matters. "It's a hard line, but I think we should try and draw it so that people know where that line is and can feel comfortable living by it," she said. "Let's spell it all out so everybody knows what's going on and then it's clear and less likely mistakes will be made that upset people."

Fitzgerald's concerns seem to fit into a broader conversation about the role of religion in society and are welcomed by one religious leader involved in schools.

"There's a wide variety of opinions about the place of religion not just in schools, but in our society, and in particular our public institutions," said David Sherwin, a United Church minister and chairman of the pastoral care program's steering committee.

While some feel all religions should be represented equally in a society that allows people to speak openly about their faith and its influence on their lives, others believe religion has no place in public institutions, he said, adding that diverse opinions exist in the school communities, too.

"Having a conversation about that and for the school board to be aware of the program and to be thinking about it is a good thing," he said.

Fitzgerald said she is not aware of any specific OCDSB policy that sets out what's appropriate in Ottawa schools, meaning it's often left up to principals to decipher what the provincial legislation allows.

As she sees it, student-initiated religious activities during non-instructional school time are fine, as is marking a full range religious holidays, such as Christmas, Eid and Passover.

But it becomes a problem when accommodating some students' religious practices has a negative affect on other students, such as when a religious official leads a prayer at a school assembly or when teachers have to repeat lessons because some students missed class to attend a religious service.

"I just want to make it clear that that sort of thing cannot go on," she said.

She wouldn't name a specific school where such an incident has occurred, but said she has received about a dozen complaints from parents over the years.

Fitzgerald said she's heard of situations where large numbers of students miss class on a regular basis to attend a religious service off school property — something she said contravenes the Education Act.

"Students are legally supposed to be in class," she said. "We should not be giving them permission to leave class on a regular basis to attend religious services."

She also wants to avoid the kind of trouble a Toronto middle school caused after it was learned last year that an imam had been visiting the school weekly to lead Friday prayers in the cafeteria in an effort to keep some 400 students from leaving every week to go worship in an area mosque.

"I just don't want to see that kind of debate take up a lot of time in Ottawa," she said. "I think we

want to have the rules spelled out so that everybody knows what they are and it's clear, and right now, it's not at all clear."

As for the pastoral care program — which was started more than 25 years ago by the former Carleton school board and maintained when it amalgamated with the former Ottawa board — Fitzgerald said volunteers placed in high schools tend to look at the world through the lens of each individual's particular religion.

She also questioned their qualifications.

"There isn't much more than an interview process that goes on, so how much they're recognized as a leader in a broader faith community is questionable. They may be considered a leader at a particular church, but whether it's in any broader sense, there's no indication," she said. "If they're going to have a title of some kind, there has to be a reason that that title is being conferred."

And there is, according to Sherwin.

Volunteers must first submit an application, including reference letters from both inside and outside of their faith community. Then there are interviews and, for those without professional accreditation, a 10-week training program in pastoral care.

Selected volunteers must also present a letter from their faith community that confirms they are a member in good standing and are accountable to that community. They are also mentored by more experienced pastoral care workers.

"If they can't show that they are affiliated with a recognized religious group within Ottawa, then we don't bring them on board," Sherwin said. "There's no lone wolves or loose cannons out there, they're all people who come to us as part of a recognized religious body."

He added that while each pastoral care worker follows a religious tradition, their job in high schools isn't to preach to students.

"We make sure that all of our workers understand that they're not there in any way, shape or form to promote their own religion, that that's explicitly proscribed," he said. "They're there to provide counselling and a listening ear."

Students with spiritual questions come forward voluntarily, said Sherwin, adding that workers are often confronted by young people to talk about "things that are typical in a teenager's life."

Still, he welcomed Fitzgerald's call for a review of the program.

"The school board absolutely needs to be comfortable with the program and comfortable that it's abiding by all the policies and that it's not contravening anything that would get it in trouble with the province of Ontario," he said.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Article rank | 10 Jan 2012 | Ottawa Citizen | mpearson@ottawacitizen.com [Twitter.com/mpearson78](https://twitter.com/mpearson78)

Religion: Line is needed, trustee says

'There's no lone wolves or loose cannons out there, they're all people who come to us as part of a recognized religious body.'

DAVID SHERWIN, chairman, pastoral care program's steering committee, Ottawa-carleton District School Board

"It's a hard line, but I think we should try and draw it so that people know where that line is and can feel comfortable living by it," she said. "Let's spell it all out so everybody knows what's going on and then it's clear and less likely mistakes will be made that upset people."

Fitzgerald's concerns seem to fit into a broader conversation about the role of religion in society and are welcomed by one religious leader involved in schools.

"There's a wide variety of opinions about the place of religion not just in schools, but in our society, and in particular our public institutions," said David Sherwin, a United Church minister and chairman of the pastoral care program's steering committee.

While some feel all religions should be represented equally in a society that allows people to speak openly about their faith and its influence on their lives, others believe religion has no place in public institutions, he said, adding that diverse opinions exist in the school communities, too.

"Having a conversation about that and for the school board to be aware of the program and to be thinking about it is a good thing," he said.

Fitzgerald said she is not aware of any specific OCDSB policy that sets out what's appropriate in Ottawa schools, meaning it's often left up to principals to decipher what the provincial legislation allows.

As she sees it, student-initiated religious activities during non-instructional school time are fine, as is marking a full range religious holidays, such as Christmas, Eid and Passover.

But it becomes a problem when accommodating some students' religious practices has a negative affect on other students, such as when a religious official leads a prayer at a school assembly or when teachers have to repeat lessons because some students missed class to attend a religious service.

"I just want to make it clear that that sort of thing cannot go on," she said.

She wouldn't name a specific school where such an incident has occurred, but said she has received about a dozen complaints from parents over the years.

Fitzgerald said she's heard of situations where large numbers of students miss class on a regular basis to attend a religious service off school property — something she said contravenes the Education Act.

"Students are legally supposed to be in class," she said. "We should not be giving them permission to leave class on a regular basis to attend religious services."

She also wants to avoid the kind of trouble a Toronto middle school caused after it was learned last year that an imam had been visiting the school weekly to lead Friday prayers in the cafeteria in an effort to keep some 400 students from leaving every week to go worship in an area mosque.

"I just don't want to see that kind of debate take up a lot of time in Ottawa," she said. "I think we want to have the rules spelled out so that everybody knows what they are and it's clear, and right now, it's not at all clear."

As for the pastoral care program — which was started more than 25 years ago by the former Carleton school board and maintained when it amalgamated with the former Ottawa board — Fitzgerald said volunteers placed in high schools tend to look at the world through the lens of each individual's particular religion.

She also questioned their qualifications.

"There isn't much more than an interview process that goes on, so how much they're recognized as a leader in a broader faith community is questionable. They may be considered a leader at a particular church, but whether it's in any broader sense, there's no indication," she said. "If they're going to have a title of some kind, there has to be a reason that that title is being conferred."

And there is, according to Sherwin.

Volunteers must first submit an application, including reference letters from both inside and outside of their faith community. Then there are interviews and, for those without professional accreditation, a 10-week training program in pastoral care.

Selected volunteers must also present a letter from their faith community that confirms they are a member in good standing and are accountable to that community. They are also mentored by more experienced pastoral care workers.

"If they can't show that they are affiliated with a recognized religious group within Ottawa, then we don't bring them on board," Sherwin said. "There's no lone wolves or loose cannons out there, they're all people who come to us as part of a recognized religious body."

He added that while each pastoral care worker follows a religious tradition, their job in high schools isn't to preach to students.

"We make sure that all of our workers understand that they're not there in any way, shape or form to promote their own religion, that that's explicitly proscribed," he said. "They're there to provide counselling and a listening ear."

Students with spiritual questions come forward voluntarily, said Sherwin, adding that workers are often confronted by young people to talk about "things that are typical in a teenager's life."

Still, he welcomed Fitzgerald's call for a review of the program.

"The school board absolutely needs to be comfortable with the program and comfortable that it's abiding by all the policies and that it's not contravening anything that would get it in trouble with the province of Ontario," he said.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.